

PERSPECTIVES

Bulletin de l'actualité architecturale, paysagère et urbaine de Moselle

Numéro 38 - Septembre 2006



LOGEMENTS PASSIFS À FRIBOURG-EN-BRISGAU

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

À DÉCOUVRIR, À PARTAGER 2

PLEIN CHAMP SUR ... 4

Choisir des matériaux de construction
plus écologiques et sains

RECONNAISSANCE 9

L'Église de Fleury
de Georges-Henri Pingusson

LE POINT SUR ... 10

La concertation

MAISON D'ARCHITECTE 11

Sobriété et Modernité

REPORTAGE 12

Îlot de Turmel à Metz



• Perspectives • Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et d'Environnement de Mo-
selle : 29 rue des Murs, BP 54084, 57040
Metz Cedex • eMail : contact@caue57.
com • Directeur de la publication :
Marie-Sylvie SCHMITT • Comité de ré-
daction : Florence AMIAUX, Frédéri-
que AUCLAIR, Patricia GARBE, Patrick
SCHOUmacher, Nathalie THEIS • Impri-
merie : L'HUILLIER S.A. • Dépôt légal :
SEPTEMBRE 2006 • ISSN : 1285-2376.
Sauf mention contraire et crédit pho-
tographique est : CAUE de Moselle.

Le respect de l'environnement, chez nous, n'a jamais vraiment mobilisé les foules. Dans les métiers de l'architecture et de l'urbanisme, ceux du bâtiment et des travaux publics, on parle beaucoup de haute qualité environnementale, mais on ne trouve encore que de rares expériences.

Or la canicule de 2003, l'envolée du prix du baril de pétrole, et l'hiver 2006 particulièrement long, font prendre conscience aux maîtres d'ouvrage privés, aux habitants, et au monde de la construction en général, de l'urgence de se préoccuper réellement de la qualité environnementale des constructions.

Les normes se multiplient, des villes édictent des chartes environnementales, des maîtres d'ouvrages recherchent des certifications, des industriels adoptent un discours écologiquement correct... Mais sur le terrain, cette évolution des esprits n'est pas visible, pire elle est critiquée, à priori, comme étant un luxe qui coûte cher et que l'on ne peut se permettre.

Pourtant nous vous invitons à entrer avec nous dans une démarche de développement durable qui comprend trois volets à respecter simultanément : l'économique, le social et l'environnemental.

La vie est une rareté cosmique, géographique, et temporelle dans l'histoire de la terre pour arriver à la civilisation humaine. Si nous faisons varier un tant soit peu nos conditions climatiques ou géothermiques, la donne humaine change. Et si nous n'y prenons garde, nous perdrons la richesse et la beauté des conditions exceptionnelles qui sont celles de la vie terrestre.

Nous proposons des contenus ambitieux à ceux qui, sensibilisés, auront à cœur d'étoffer leur culture et d'approfondir leur réflexion. Ils seront alors mieux en mesure de trouver les leviers d'action efficaces dans leur univers professionnel et à tous les niveaux de la vie publique.

Une démarche de développement durable est fondée sur une éthique de partage et de tolérance. Elle appelle une pédagogie fidèle à des principes humanistes. Elle demande une participation active, un échange de points de vue et d'expérience, une ouverture d'esprit et une capacité à se remettre en question.

Ce n'est pas une nouvelle spécialité, ce serait plutôt un nouveau monitoring avec devoir de transmission des savoirs et des savoir-faire aux nouvelles générations.

Marie-Sylvie Schmitt
Directeur du CAUE

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public

Loi du 3 janvier 1977

ÎLOT DE TURMEL À METZ



Édifié sur un vaste terrain dans le quartier Outre seille de Metz, l'îlot de Turmel bénéficie aujourd'hui de nouvelles structures intégrant un vaste programme. On y trouve 25 logements collectifs, les bureaux du CCAS, une maison de l'enfance et une ludothèque ainsi qu'un parking souterrain de 100 places pour une surface hors œuvre nette totale d'environ 6200 m².

Le projet s'articule en reprenant les principales caractéristiques urbaines du quartier. Les architectes ont réalisé une sorte de « greffe » dans un contexte urbain dense, avec une volonté évidente de s'intégrer et de respecter les gabarits d'immeubles déjà présents sur le site, par la re-création d'un parcellaire en bande.

La densification du périmètre extérieur de l'opération permet de libérer à l'intérieur de l'îlot la place suffisante à la création d'un jardin. Des cheminements et des traversées sont réalisés en cœur d'îlot dont l'une, en pente douce depuis la rue de Turmel, sert de parvis à l'élément exceptionnel du programme, la maison de l'enfance et la ludothèque ouvertes sur le jardin.

Construit avec un patio central qui suit la forme en bande du parcellaire et permet d'apporter la lumière naturelle nécessaire, le bâtiment se développe sur quatre niveaux. Au rez-de-chaussée

se trouve la ludothèque avec un espace de motricité ouvert sur le patio et au premier, des salles de lecture, d'éveil et d'informatique. Les deux derniers niveaux sont, quant à eux, réservés à la maison de l'enfance ou l'autonomie des tranches d'âges en trois sections y est réalisé en plaçant deux

sections au deuxième étage de part et d'autre du patio et une au dernier niveau.

Une toiture terrasse sur toute la longueur du bâtiment, construite comme un étage sans toiture percé par des garde-corps en verre, offre des vues sur la ville laissant apparaître une façade en dégradé de pleins et de vides qui progresse petit à petit vers le ciel.

Les couleurs ont un rôle important dans l'ambiance intérieure ; les déclinaisons de bleus viennent ponctuer les espaces de sommeil. Le rouge quant à lui permet d'apporter une note tonique aux circulations et aux salles de jeux.

A l'extérieur, sur l'ensemble du projet, les effets de crénélages d'immeubles créent un rythme vertical au projet, et l'alliance des matériaux, les effets de bandeaux, de retraits, et les percements non alignés, apportent un rythme horizontal et avec les ombres, animent les façades.

En tirant partie des particularités des lieux, et en jouant sur l'articulation des bâtiments par rapport au parcellaire existant, les architectes ont réussi à intégrer, dans ce contexte difficile de reconstruction de la ville sur elle-même, un projet en cohérence avec la volumétrie générale du quartier, tout en adoptant un vocabulaire de façade résolument contemporain en adéquation avec les façades historiques de la rue.



Maîtrise d'ouvrage:
Ville de Metz,
CCAS,
OPAC de Metz

Maître d'œuvre:
Pierre KRUMBHOLZ
Agnès LECHLEITER
Maxime BUSATO

Surface :
6200 m² SHON

Coût:
6,4 M euros HT

Mise en service:
Décembre 2003

